VILLE DE
SAINT-TITE
VIGUEUR & PASSION

Séance ordinaire du conseil – 5 décembre 2022

19h00
Salle du conseil de l'Hôtel de ville

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;

2. Adoption de l'ordre du jour;

3. Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 novembre 2022 et de la séance extraordinaire du 23 novembre 2022;

4. Administration - Direction générale :

   4.1 Ordonnance rendue en vertu du *Règlement d'application de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (chapitre P-38.002, r. 1) et du *Règlement numéro 507-2022 concernant la garde d'animaux sur le territoire de la Ville de Saint-Tite*;

   4.2 Résolution autorisant le paiement du décompte final au montant de 104 275.35$ à la firme Marcel Guimond et Fils Inc., dans le dossier de reconstruction de la chaussée et remplacement de ponceaux – Rang Sud;

   4.3 Résolution autorisant le versement d'une aide financière au montant de 4 277.07 $ à l'Association des propriétaires du Lac Perchaude Inc., provenant de la réserve financière créée pour les dépenses relatives à la protection du Lac à la Perchaude (règlement numéro 447-2018);

   4.4 Nomination de Mme Marie-Andrée Trudel et de Mme Louise Brûlé, à titre de membres citoyennes sur le Comité consultatif de la Loi 209;

   4.5 Nomination de Mme Anne-Marie Lemire, à titre de représentante du Festival Western sur le Comité consultatif de la Loi 209;

   4.6 Résolution de nomination de deux représentants officiels au réseau BIBLIO CQLM, soit un répondant élu municipal et un coordonnateur de la bibliothèque pour 2023;

   4.7 Approbation des prévisions budgétaires de la Régie des incendies du Centre-Mékinac (RICM) pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 pour un budget total de 818 000 $ et de la quote-part de la Ville au montant de 304 778.47 $, payable en 3 versements égaux, les 1er février, 1er mai et 1er août 2023;

   4.8 Résolution d'acceptation du montant de la contribution municipale pour l'année 2023 pour Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie (CQLM) au montant de 21 972.06 $ taxes en sus (5.94$/citoyen) plus les frais d'accès à la base de données de 125 $ taxes en sus et les frais de soutien Simb@ au montant de 1 344.21 $ (soit 448.07 $ par accès informatique pour 3 accès) taxes en sus;

4.9 Acceptation et autorisation de versement de la quote-part de la MRC de Mékinac au montant de 172 202 $ pour l'exercice financier 2023 et de la quote-part de 359 227 $ pour l'adhésion à la compétence 2 (récupération et matières organiques) d'Enercycle, pour une quote-part totale de 531 429 $;

4.10 Résolution octroyant le contrat concernant l'entretien des logiciels de notre système informatique à la firme PG Solutions pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, au coût total de 17 092 $ plus les taxes applicables;

4.11 Résolution autorisant le renouvellement de l'entente avec Service Cité Propre Inc. relative à l'écocentre, pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, au coût de 65 037 $ plus les taxes applicables;

4.12 Résolution acceptant les termes et conditions de FQM Assurances Inc. relativement au renouvellement des assurances générales de la Ville du 15 janvier 2023 au 15 janvier 2024, au coût de 136 640.22 $ taxes incluses;

4.13 Résolution autorisant l'affectation d'un montant de 4 750 $ à l'excédent de fonctionnement affecté pour les élections municipales, pour l'année 2022;

4.14 Résolution concernant le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) 2022-2023 Volet 8 : Entretien des routes locales;

5. Greffe :

5.1 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires ;

5.2 Dépôt d'un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du conseil en vertu de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (registre des « dons reçus »);

5.3 Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2023;

5.4 Nomination des maires suppléants pour l'année 2023;

5.5 Adoption du règlement numéro 517-2022 modifiant le règlement numéro 342-2014 sur le plan d'urbanisme;

5.6 Adoption du règlement numéro 518-2022 modifiant le règlement de zonage numéro 347-2014 concernant les zones de contraintes relatives aux glissements de terrain;

5.7 Adoption du règlement numéro 519-2022 modifiant le règlement de lotissement numéro 346-2014;

6. Loisirs et culture

Aucun point.

7. Ressources humaines :

Aucun point.

8. Transport, hygiène du milieu, travaux publics :

8.1 Résolution octroyant une aide financière au montant de 200 $ aux propriétaires de la 10e avenue Lac Pierre-Paul pour le déneigement, hiver 2022-2023 dans le cadre du programme d'aide à l'entretien et à l'amélioration des chemins privés (M. Ghislain St-Amant, responsable);

8.2 Résolution octroyant une aide financière au montant de 200 $ aux propriétaires du chemin L'Heureux pour le déneigement, hiver 2022-2023 dans le cadre du

programme d'aide à l'entretien et à l'amélioration des chemins privés (M. Jean-René Cossette, responsable);

8.3 Résolution octroyant une aide financière au montant de 200 $ aux propriétaires du chemin Périgny pour le déneigement, hiver 2022-2023 dans le cadre du programme d'aide à l'entretien et à l'amélioration des chemins privés (M. Gilles Lafrenière, responsable);

9. Urbanisme et développement du territoire :

Aucun point.

10. Gestion des eaux :

Aucun point.

11. Autres sujets :

11.1 Résolution de félicitations à tous les récipiendaires honorés lors du 16e Gala Reconnaissance Desjardins tenu le 18 novembre 2022 à Saint-Tite;

11.2 Résolution autorisant le versement d'une aide financière au montant de 100 $ à l'AFÉAS locale de Saint-Tite afin de l'aider à poursuivre ses activités;

12. Résolution d'approbation de la liste des déboursés du 1er au 30 novembre 2022 au montant de 366 360.38 $;

13. Correspondance;

14. Affaires nouvelles;

a) Résolution concernant le Programme d'aide à la voirie locale 2022-2023 Volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE);

b) Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 520-2022 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de Saint-Tite pour l'année 2023;

c) Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 521-2022 modifiant le règlement numéro 345-2014 relatif à l'émission des permis et certificats;

15. Période de questions;

16. Levée de la séance.

Me Julie Marchand
Greffière